

**Licence professionnelle Assistant chef de projet
informatique**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant chef de projet informatique. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038048

HAL Id: hceres-02038048

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038048>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002578

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Assistant chef de projet informatique

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2000, cette licence forme des responsables de projet pour l'analyse, la conception, la réalisation matérielle et logicielle de systèmes informatiques. Les compétences acquises permettent : dans l'entreprise, de résoudre des problèmes techniques, la relation avec les ingénieurs et techniciens ; hors de l'entreprise, de gérer la relation entre l'entreprise, le client et les différents partenaires. Le métier visé est celui d'assistant chef de projet de systèmes informatiques et logiciels, dans les sociétés de services d'ingénierie informatique (SSII), de production, spécialisées dans la vente informatique. La formation est portée par la Faculté des sciences et techniques et localisée à Marseille. Elle accueille un public en formation initiale et en formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits (fermeture en 2007/2008 non prise en compte)	15
Taux de réussite	65 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	67 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 1 enquête à 6 mois de l'établissement	60 % et 83 % 37 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est spécifique à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les connaissances et compétences qu'elle délivre correspondent à des besoins professionnels. Le volume des enseignements et leur nature sont également en adéquation avec ces besoins. Pourtant, par-delà les aspects formels de qualité insuffisante du dossier, des problèmes de fond se posent.

Concernant l'insertion professionnelle, les enquêtes nationales se révèlent inexploitablement par manque d'information (et de précision sur le taux de répondants), mais la seule enquête de suivi propre fournie relate un taux d'insertion très faible (37 %), associé à de fortes poursuites d'études (37 %) et recherches d'emploi (25 %), sans analyse ni solution pour y remédier. De la même manière, le taux de réussite au diplôme est structurellement très bas, sans préconisation particulière pour l'améliorer. On compte, parmi les inscrits, du public en formation continue ; ce qui montre de nouveau l'attrait de la formation pour le monde professionnel. Cependant, la formation manque foncièrement d'attractivité. Les effectifs sont fluctuants, très en dessous de la capacité d'accueil prévue à trente, et la licence a dû fermer en 2006/2007. Elle n'intègre quasiment pas de L2 et compte essentiellement des étudiants issus de sections de techniciens supérieurs. Il n'existe pas de dispositif en amont ou d'intégration en début de formation pour développer l'attractivité et faciliter l'accueil d'un public diversifié.

Par ailleurs, la présence des professionnels dans les enseignements est réduite en volume, limitée à trois intervenants dont l'un (consultant), en assure près de la moitié. Les partenariats avec les milieux professionnels sont de plus limités et non formalisés par convention. Plus de dix ans après l'ouverture de la formation, une refonte en profondeur de son organisation et de son contenu, *via* des mesures innovantes, est à mettre en œuvre si l'on entend remédier aux problèmes de fond rencontrés.

- Points forts :
 - Une formation spécifique à la région.
 - L'existence de débouchés potentiels.

- Points faibles :
 - Le très faible taux d'insertion.
 - Le très faible taux de réussite.
 - Le manque d'attractivité.
 - L'absence de module amont ou d'accueil.
 - La présence réduite des professionnels.
 - L'insuffisance du suivi des diplômés.
 - La très faible présence de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de repenser foncièrement la formation. Cela devrait commencer par un fort renforcement des liens avec le milieu professionnel, en formalisant, notamment par convention, les partenariats et en impliquant plus fortement les professionnels dans les enseignements. L'attractivité de la formation devrait pouvoir être améliorée par des actions diverses : une politique de communication plus active, la mise en place de modules de préparation à l'entrée en licence professionnelle dans les filières en amont de l'établissement (en utilisant les opportunités liées au regroupement des universités et en développant plus précisément un partenariat avec l'Institut universitaire de technologie d'informatique d'Aix), l'intégration d'une unité préparatoire à l'entrée en formation.

Sur la base d'un nombre plus élevé de candidatures, il pourrait être mené une politique de recrutement sélective fondée, après un entretien systématique avec les candidats, sur le projet étudiant d'insertion professionnelle immédiate. Sur le plan pédagogique, il serait pertinent, par delà la création d'une unité d'intégration, de renforcer le niveau d'anglais et de préparer les étudiants à une certification en langue anglaise. La mise en place d'actions vigoureuses devrait s'opérer en mobilisant le conseil de perfectionnement et par une analyse fouillée du suivi des étudiants. Le conseil de perfectionnement devrait également participer à la mise en œuvre d'ajustements progressifs et continus pour améliorer la qualité de la formation.